



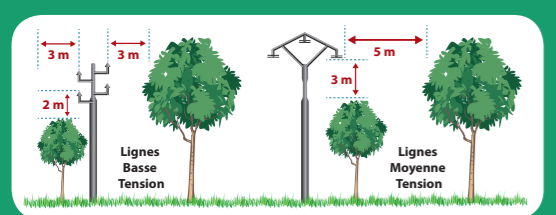
8 MAI 2015
 À l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne, de nombreux contevillais se sont retrouvés pour célébrer l'événement. Une fois n'est pas coutume, c'est Raynald Delamare, 1^{er} Adjoint, qui a prononcé le discours d'hommage aux victimes civiles et militaires de ce conflit.

FACILITONS LA DISTRIBUTION DU COURRIER
 Afin d'éviter les retours à l'expéditeur lors des remplacements de facteurs notamment, il est impératif d'apposer LISIBLEMENT votre nom et votre cindex sur votre boîte aux lettres.

ATELIER BUREAUTIQUE DE L'AFR
 Début octobre, l'AFR mettra en place un atelier Bureau avec échanges de savoir-faire sur son ordinateur portable. Pour les personnes intéressées, une réunion d'information aura lieu en septembre.

CONTAINERS TRI SÉLECTIF
 Pour ceux qui n'ont pas été visités par l'ambassadeur de tri de la CDC, vous pouvez réserver en mairie votre container de 240 L pour le tri sélectif. Pour cela, il vous faudra verser une caution encaissable et non remboursable de 25 €. A noter que ce container doit être rempli au moins au 3/4 avant ramassage des déchets.

ÉLAGAGE DES ARBRES PROCHES DES LIGNES



Afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes et la continuité de la fourniture d'électricité, ERDF rappelle aux propriétaires, qu'ils ont la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur leur terrain et se doivent de veiller aux distances de sécurité, même si la ligne se trouve sur le secteur public. Dès lors, il est nécessaire de contacter ERDF afin d'être au courant de toutes les mesures de sécurité : 09 69 32 18 41

LES CHEMINS DE RANDONNÉE REMIS EN ÉTAT

Quelques bénévoles, un peu d'huile de coude et voilà les chemins de randonnée de la commune nettoyés et parfaitement accessibles. Un grand merci aux courageux !



- DÉCÈS**
- 01/02/2015 Jeanine THOLMER
 - 23/03/2015 Suzanne HOUYVET
 - 29/03/2015 Jean-Philippe LEBAILLE
- NAISSANCES**
- 17/01/2015 Arsène BOULEY
 - 10/02/2015 Chloé BRETON
 - 14/02/2015 Méline WADOUX
 - 24/02/2015 Yloam SELLIER
 - 16/04/2015 Julyann BOULAN
 - 20/05/2015 Charly FONTAINE

Pour tous renseignements, le secrétariat est ouvert le mardi de 14h à 18h30, le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 17h.
 Permanence du Maire et des Adjointes le mardi de 17h30 à 18h30.

Brèves

Vie scolaire LA FÊTE DE L'ÉCOLE 2015

C'est sous un magnifique soleil que s'est déroulée la fête de l'école avec au programme spectacle, kermesse, repas... au profit de la coopérative scolaire.



Costumes colorés, chants et danses se sont succédés sur la scène samedi 12 juin. Contrairement aux habitudes, pas une seule goutte de pluie n'est venue gâcher la fête. Beaucoup de monde était donc présent, et c'est tant mieux, puisque les bénéfices de cette journée serviront à financer les projets pédagogiques de l'année prochaine, comme les sorties scolaires par exemple.

Vie locale JE M'APPELLE YLOAM ET JE SUIS NÉ À CONTEVILLE



Dans la nuit du 24 février, la plupart des contevillais dormaient à poings fermés, mais dans la famille Sellier-Dumoutier, rien ne s'est passé comme prévu...

Emmanuelle Dumoutier, déjà maman d'un petit Tymao de 3 ans ne pensait pas donner naissance à son 2^{ème} enfant à la maison et pourtant... Après une fausse alerte et un déplacement inutile à la maternité de Lisieux, Emmanuelle a préféré être certaine avant d'y retourner. C'était sans compter sur Yloam, très pressé de pointer le bout de son nez.

En pleine nuit, le petit bonhomme a donné quelques sueurs froides à ses parents : un peu paniqué, Gauthier, le papa, appelle le SAMU, qui le met en attente. Ces quelques minutes suffiront à Emmanuelle pour mettre au monde son fils (3,480 kg et 52 cm), à la maison. Pris de court, le SAMU décide d'envoyer les pompiers, qui pas bien au courant de la situation, se déplaceront avec la grande échelle. Après l'arrivée d'une véritable ambulance et du médecin, celle-ci se perd sur la route de la maternité de Lisieux. Deux heures après sa prise en charge, Emmanuelle et Yloam arrivent enfin à bon port. Mais quelques jours après, nos heureux parents apprennent qu'Yloam a été déclaré comme "né à Lisieux" malgré la déclaration du médecin du SAMU, présent lors des premiers soins à Conteville. Depuis, Emmanuelle et Gauthier se battent pour rétablir la situation et faire inscrire "né à Conteville" sur les registres d'état civil.

L'anecdote contevillaise FUSION DE COMMUNES

En 1971, après avoir étudié la nouvelle loi sur le regroupement des communes, les Conseils Municipaux de Conteville, Berville, Foulbec et St-Pierre-du-Val ont longuement étudié une possible fusion. Ce projet prévoyait entre autres la réalisation d'équipements communs (sportifs, culturels et socio-culturels), la construction d'immeubles locatifs et l'aménagement d'une petite ZA. Après avoir analysé des exemples concrets et face aux disparités fiscales, le projet est finalement abandonné en 1973.

CDC - Gestion des déchets LE TRI DES PELOUSES

En 2014, la production moyenne de déchets verts a atteint le chiffre record de 220 kg par habitant. Bien que le SDOMODE (Syndicat de destruction des déchets ménagers) sache produire un compost de qualité, les fortes productions de déchets verts font pression sur les coûts de transport et de traitement. Ainsi, en 2015, une tonne coûte 44,10 € à la collectivité.

Au regard de ce constat, le SDOMODE a décidé de mettre en place une filière alternative moins onéreuse : la méthanisation agricole, une technique qui permet la production d'énergie dans le respect de l'environnement. Ce nouveau dispositif implique le tri des tontes de pelouse à la déchèterie. Un emplacement leur est donc exclusivement réservé depuis le mois d'avril.

Il est donc impératif de bien séparer le produit de vos tontes des autres déchets verts, qui pourraient endommager l'unité de méthanisation.

Etat civil

HORAIRE DÉCHÈTERIE

- Été : 1^{er} avril au 31 octobre**
- Lundi : 13h-19h
 - Mardi au vendredi : 7h30 - 19h
 - Samedi : 8h - 13h - 14h - 19h
 - Dimanche : fermé

- Hiver : 1^{er} novembre au 31 mars**
- Lundi : 13h-18h
 - Mardi au vendredi : 7h30 - 18h
 - Samedi : 8h - 13h - 14h - 18h
 - Dimanche : fermé

Mairie



L'année 2015 est un véritable tournant pour Conteville. Même si le budget de fonctionnement de la commune reste stable avec 1 073 276 € (intégrant 417 000 € de fonds propres), la section d'investissement a largement diminuée passant de 329 000 € en 2014 à 240 000 € pour cette année. La raison principale en est la fin des travaux au niveau de l'école Francis Mouchet. Néanmoins, la commune prévoit tout de même la réfection du parking Rever, des travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux, une provision pour le remplacement des fenêtres du presbytère ou encore la mise aux normes des accès pour les personnes à mobilité réduite. Le programme s'avère chargé avec une équation toujours plus difficile à résoudre en raison de la baisse des dotations et des subventions. Par contre, le budget annexe d'assainissement s'est quant à lui envolé en raison de la construction de la station d'épuration, passant de 259 000 € à 1 586 000 €.

Bien à vous, l'équipe municipale

Le mot de l'équipe

Communication CONTEVILLE.FR, C'EST POUR BIENTÔT !

Le budget 2015 prévoit également le projet du site internet de Conteville, qui aujourd'hui est sur la bonne voie. Le contenu est entièrement rédigé, le graphisme et l'iconographie sont validés et le prestataire chargé de l'encodage informatique a été choisi.



Tout ce qu'il y a à savoir sur Conteville

Vous êtes un nouvel arrivant avide d'en savoir plus sur le village, jeune parent d'élève, à la recherche d'informations pratiques, en quête d'info sur la vie associative, ou encore simplement désireux de faire certaines démarches administratives sans vous déplacer ?... le site de Conteville tentera de répondre à vos attentes afin de faciliter votre quotidien sur la commune. De nombreux sujets seront abordés concernant les contevillais de tous âges et de tous profils. Ainsi, agenda, secours, urbanisme, garde d'enfants et scolarité, loisirs, tourisme, disponibilité et location de la salle Rever, entreprises de la commune... représentent quelques unes des 60 rubriques en ligne à partir du mois de décembre.

L'encodage d'un site public, pas si simple...

Côté technologie, le site répondra au "Responsive Web Design" et sera conforme aux normes d'accessibilité, requises pour tous les sites internet publics. Ainsi, les "hyperconnectés" pourront suivre toute l'actualité de la commune via leur tablette ou leur smartphone et les personnes présentant un handicap physique ou sensoriel pourront également naviguer sur le site. Ces particularités ont nécessité les services d'un prestataire pour un coût de 1500 €. C'est donc la société Resiaw qui se chargera d'encoder le site de Conteville, laissant à la commission communication le soin d'assurer l'hébergement et l'intégration du contenu.

Agenda

Dimanche 5 juillet

Défilé de voitures des années 60

Traversée du bourg de 9h à 12h.

Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 juillet

Festival Les Filmeurs

Projections en plein air, rencontres, débats et musique live.

Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 juillet

Fête de Conteville

Fête foraine tout le week-end, concours de coïchée le samedi, et retraite aux flambeaux avec animation brésilienne et feu d'artifice le dimanche soir.

Dimanche 26 juillet de 8h à 22h

Foire à tout / marché artisanal en semi-nocturne

Renseignements et tarifs exposants : 0232576651 ou comitedesfetesdeconteville27@orange.fr

Mardi 1^{er} septembre

Rentrée scolaire

Attention, la rentrée scolaire des petites sections aura lieu sur 2 jours.

STATIONNEMENT INTERDIT POIDS LOURDS

Attention, à partir du 1^{er} octobre 2015, le stationnement des poids lourds sera interdit sur le parking devant le presbytère. Cette décision fait suite au projet de réfection de l'enrobé du parking Rever.



Rédacteur en chef :
Martine Lecerf
Rédaction, photo et mise en pages :
Commission communication
Imprimeur :
NOTA BENE - 06 15 14 45 67
www.communication-normandie.fr
En couverture :
Les PS lors de la fête de l'école 2015

Votre journal

Sécurité CONTEVILLE SOUS VIDÉO-SURVEILLANCE

Depuis quelques mois l'espace autour de la mairie, de l'école et du point d'apport volontaire est sous surveillance vidéo. Cette démarche a été particulièrement saluée par la gendarmerie puisqu'elle facilite grandement les enquêtes grâce notamment à l'enregistrement des allées et venues sur la commune.



Travaux divers PETIT PATRIMOINE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les raquettes des vitraux de l'église

Afin de protéger l'ensemble des vitraux de l'église côté sud, les grilles de protection (ou raquettes) ont été remplacées en raison de leur mauvais état.

Coût de l'opération : 8000 €.



La croix du cimetière, le monument aux morts et les stèles

Tous ont de nouveau fière allure suite à leur rénovation. Nettoyage et réfection des lettres pour les uns, jointement des pierres pour d'autres, ce petit patrimoine n'est aujourd'hui plus menacé. Reste encore la fontaine Rever, qui devrait faire l'objet de soins particuliers dans les prochains mois. Coût de l'ensemble : 10 000 €.

L'éclairage du bourg

En raison de la dangerosité des appliques lumineuses route de l'Estuaire, la municipalité a décidé de les remplacer. Les travaux devraient avoir lieu à la fin du mois de juillet.

Coût de l'opération : 15 600 € dont 7 800 € pris en charge par le SIEGE.



Assainissement collectif LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION SORT DE TERRE

Après des années d'études, sous le contrôle de la Police de l'Eau, et de procédures pour l'obtention des subventions, le grand moment est enfin arrivé. Début juillet, les pelleteuses donneront le coup d'envoi de la construction de la nouvelle station. Les travaux devraient durer 9 mois environ pour une mise en service au printemps.

Coût des travaux 1 275 000 € HT dont 765 000 € à la charge de la commune (financés par un emprunt de 550 000 € sur 40 ans et un prêt taux 0% sur 10 ans de 157 000 € auprès de l'Agence de l'Eau). Le reste étant subventionné par l'Agence de l'Eau pour 314 000 € et par le Département pour 196 000 €.



Dossier

Une nouvelle station aux normes

Construite en 1976 la station actuelle est devenue au fil des ans trop limitée pour absorber les eaux usées du réseau d'assainissement collectif contevillais. Obsolète, ses rejets ne sont d'ailleurs plus aux normes européennes. En effet, la capacité de cette station est de 500 "équivalent habitants". Aujourd'hui, le maximum est dépassé de 120 "équivalent habitants". Il est donc devenu urgent de donner à Conteville un équipement en rapport avec sa population. La nouvelle station, qui sera construite juste à côté de l'actuelle, prévoit donc de traiter 1070 "équivalent habitants".



De nouveaux branchements en prévision

Pour des raisons environnementales, la législation privilégie le tout à l'égout et oblige les branchements partout où cela est possible. Ainsi, pour Conteville, toutes les maisons raccordables au réseau devront le faire dans un délai de 2 ans à partir de la mise en service de la nouvelle station.

L'assainissement collectif, comment ça marche ?

Le réseau de canalisation récupère les eaux usées des particuliers, estimées à 150 litres/jour/personne. Ces eaux usées (douche, lessive, vaisselle, toilettes,...) rejoignent la station d'épuration pour y être

dépolluées. Après dégrillage, dessablage et déshuilage, les eaux transitent dans un bassin où l'on cultive des bactéries qui digèrent les impuretés biodégradables. Ces dernières sont ainsi agglomérées sous forme de boues qui tombent au fond du bassin. L'eau nettoyée peut ainsi être rejetée dans le milieu naturel qui prend alors la relève en effectuant les dernières dépollutions. Dans le cas de Conteville, c'est une conduite de plus de 1 Km qui se jette dans la Risle. Attention, l'eau est nettoyée mais non potable. Quant aux boues, elles sont déshydratées et utilisées comme engrais en agriculture. Les sables, eux, sont réutilisés sur les chantiers.

